

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 128

Artikel: Etat civil de Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les proverbes

Erasme dit que toute science ancienne est dans les proverbes que nous ont légués les âges précédent. Chacun d'eux est, en effet, comme un court résumé de la philosophie d'une cause, d'un cas, d'un état d'esprit, de mœurs ou d'habitudes et, à ce titre, leur ensemble constitue de précieux documents historiques.

Salomon semble avoir le premier compris cette valeur documentaire; il a soigneusement recueilli ceux des Hébreux. Après lui, nombre d'écrivains et de chercheurs se sont intéressés à l'intelligente et curieuse collection de ces vieilles locutions, dont les chansons de nos pères et les anciens romans sont remplis.

* * *

Le proverbe revêt toutes les formes: la métaphore, l'hyperbole, l'allégorie, le jeu de mots, la rime:

« Qui terre a, guerre a. » Qui tard vent, ne vent. » « Ami de la table, ami variable. » Chat échaudé, doit chaleur doubter. »

Aristophane dans sa comédie des *Oiseaux*, dit:

On ne respire plus que les mœurs des oiseaux.

Sur ces modèles nouveaux

Se règlent gestes et paroles.

On déniche de grand matin.

On plume autant qu'on peut, son proche voisin.

On va gräisser la patte à quelque commissaire;

On fait le pied de grue au lieu de s'ennuyer.

On tire l'oreille pour payer.

Et l'on fait le plongeon, lorsqu'il est nécessaire.

Ces proverbes sont des métaphores; en voici une allégorique: « Qui craint les feuilles n'aille pas au bois. »

L'hyperbole se trouve ici: « Il se noierait dans son crachat. »

L'antiphrase se rencontre en ces mots: « Il l'a manqué belle. »

L'antithèse se marque ainsi: « Longue langue, courte main. »

Le jeu de mots s'exprime en: « Envie est partout en vie. » « Argent ard gent. » « Qui a, partout part a. »

Les meilleurs proverbes sont les plus concis: « Paix et peu. » « Peu et bon. » Tout ou rien. » « Qui doit a tort. »

D'autres ne sont pas flatteurs pour l'espèce féminine:

« Des femmes et des chevaux, il n'est point sans défauts. » Pour faire un bon mariage, il faut que l'homme soit sourd et la femme aveugle. » Qui femme a, noise a. » « Une bonne femme est une mauvaise beste. » « La femme est un mal nécessaire. »

Un autre proverbe, dû à Cardan: « L'habitude est une seconde nature », fit demander à Fontenelle quelle était la première. La question ne fut jamais résolue.

Le pessimisme, l'hypocondrie, la défiance, la rancune ont aussi demandé leur expression au proverbe: « Il faut vivre avec un ami comme s'il devait un jour devenir un ennemi. » « Le mensonge qui sauve vaut mieux que la vertu qui nuit. » « Chacun chez soi, chacun pour soi. » « Rien pour rien. » Charité bien ordonnée commence par soi-même. » « Oeil pour œil, dent pour dent. »

D'autres, heureusement, sont plus honorables pour l'esprit humain qui les conçoit. Le Russe naïf, chez lequel l'amour de l'image s'unit à la curiosité intellectuelle, dit: « On reçoit l'homme d'après l'habit qu'il porte, mais on le reconduit d'après l'esprit qu'il a montré. »

A côté des proverbes, il y a des dictons qui ont bien leur intérêt. On dit: « Payer en monnaie de singe, » parce que Louis XI ordonna de payer ainsi l'entrée d'un singe à Paris: « Le marchand apportant un singe pour le vendre paiera quatre deniers; le singe appartenant à un amateur ne paiera rien; le singe appartenant à un bateleur jouera devant le péager, qui sera tenu de se contenter de cette monnaie. »

« Ne savoir à quel saint se vouer » s'explique tout seul par l'embarras du choix. En certains pays on faisait son choix d'après l'harmonie imitative du nom du saint et de la chose souhaitée. Par exemple, on invoque saint Genou pour le mal de genoux; saint Lié pour les enfants noués; saint Fort pour les malades anémiques; saint Tanche pour les hémorragies; saint Clair pour les yeux. Les chanoines de la Métropole avaient l'habitude de déposer l'aumusse et de *errer le bonnet*, le jour de la saint Gerbonnet.

Les proverbes ont beaucoup prêté au drame et à la comédie: Collet et Carmonnelle sont les créateurs de ce genre, imité par Scribe et Alfred de Musset avec infinité d'élégance et d'art. Octave Feuillet a fait aussi, sur les proverbes, de charmantes comédies qui étaient jouées à la cour de Napoléon III, lors des réceptions brillantes de Compiègne.

De nos jours, la « comédie de paravent » est un des divertissements les plus goûts dans les salons mondains. Quelques-uns de ces derniers ont même de petits théâtres avec portants et coulisses. La distraction en soi est artistique et intelligente; malheureusement, le but des Grecs qui créèrent la comédie pour corriger les mœurs est à peu près complètement oublié. Si l'on rit, les mœurs ne s'en amendent guère.

R. né d'ANJOU.

Etat civil

DE
PORRENTREUY

Mois de mai 1908

Naissances.

Du 4. Lurati Germaine Marianne, fille de Pierre, menuisier, de Uggaste, Côme Italie, et de Léonie née Rapiné. — Du 6. Buzzi Charles, fils de Paul, entrepreneur, de Gavirate, Côme, Italie, et de Caroline née Monti. — Du 11. Babey Michelle Marie Julia, fille de Léon, mécanicien, de Grandfontaine, et de Angèle née Cupillard. — Du 11. Bée Marcel Sylvain, fils de Sylvain, garde-frontière, de Boncourt, à Fahy, et de Mélina née Zingg. — Du 11. Dysli Jeanne Martille Marguerite, fille de Alfred, employé aux C. F. F., de Wynigen, et de Marthe née Mahon. — Du 11. Courvoisier Madeleine Jeanne Irène, fille de Louis, fabricant d'horlogerie, du Locle, et de Jeanne Lucie née Haas. — Du 16. Barthe Louise Berthe Ida, fille de Louis, guillocheur, de Bressaucourt et de Ida née Bourdin. — Du 15. Cattin Jean Justin, fils de Justin, horloger, des Bois, et de Mélina Marie née Blessemalle. — Du 16. Monnat Emile André, fils de Emile, voyageur de commerce, de Saignelégier, et de Annette née Villard. — Du 19. Chavanne Mathilde Elisa Henriette, fille de René, cordonnier, de Réchésy et de Mathilde née Landry. — Du 24. Vallat Justin René, fils de Jules, employé aux C. F. F., de Bure, et de Julia née Dubois. — Du 26. Scheurer Arthur Adrien, fils de Arnold, voiturier, de Schnottwil, et de Mélanie née Greppin.

Mariages.

Du 1^{er} Hager Paul, tourneur d'ébauches, de et à Porrentruy et Comment Berthe, horlogère-sertisseuse, de et à Courgenay. — Du 1^{er}. Voiard Joseph, horloger-remonteur, de Fontenais, à Porrentruy et Wilhem Emma, ouvrière en chaussures, de Courtedoux, à Porrentruy. — Du 8. Henriod Auguste, employé aux C. F. F., de Gressy Yverdon, et de la Chaux-de-Fonds, à Porrentruy et Debétaz Julie, couturière, de Fey, à Courchavon. — Du 22. Juillerat Henri, employé à bureau, de Epiquerez, à Porrentruy, et Lancia Julie, couturière, de et à Delle. — Du 23. Leuenberger Jean, mécanicien, de Walterswil, à Porrentruy et Adam Elisabeth née Friedli, horlogère, de Oberdorf, à Porrentruy.

Décès.

Du 5. Jobin Adolphe, horloger, des Bois, né en 1834. — Du 5. Huber Louis, tapissier, de Schluchtern, Grand-duc de Bade, né en 1844. — Du 6. Crelier Joseph, journalier, de Bure, né en 1831. — Du 7. Berberat Aurèle Joseph, monteur de boîtes, de Lajoux, né en 1888. — Du 8. Stein Philippe, graveur, de Porrentruy, né en 1841. — Du 8. Lefavire Edwige Hélène Jeanne, fille de Ernest, de Vincqhem, né en 1906. — Du 9. Bélet Jeanne Suzanne, fille de Pierre, de Montignez, née en 1902. — Du 16. Christe Emilia Marie, ménagère, de Bassecourt, né en 1842. — Du 17. Roedel Anna née Veraguth, de Porrentruy, née en 1884. — Du 22. Macabré Hortense née Wermeille, ménagère, de Damvant, née en 1847. — Du 24. Farine Pierre, vétérinaire, de Alle, né en 1842. — Du 27. Schadeli Berthe Lucie, de Munchenbuchsee, née en 1889. — Du 31. Weber Gustave Emile, fils de Gottfried, de Niederried, paroisse de Kallnach, né en 1907.

LETTRE PATOISE

Dé lai Côte de mai.

L'aibé D. déchandait in djo de son peté palais po allay dire lai masse en l'hôpital taint ai rei contré in gamin de l'orphelinat qu'allait contre lai velle aivô in penie à brais. L'aibé demandé à peté: Qu'ace que l'é dain ton pennerat? — C'à des dgerennes qui veux allay vendre à mairichie. — Coli feut bon. Airivai ai l'hô à le chire écrié in biat en lai supérieure des sœurs po iy dire, puisqu'ai l'aivint des dgerennes ai vendre, qu'ai daivint y en envie enne. Les boënnées sœurs crayaient que M. D. était malade, copainnent le cō en lai pu belles de ios dgeraines, lai dépiéumainnt ai peu l'enveniennt en l'aibé, tote prête ai être fri dain lai casserole. Main ce n'apse fini, Maidaime G. qu'aiprengé lai tchose, i ne vois trop comment, envie aichebin in biat è sœurs po demandait enne dgerenne ou dones. Les pauvres sœurs n'y comprengnt pu ran. Tot le monde velait des dgerennes. Ai faié enne écheplication. C'était tot simplement le gamin aivô son pennerat à brais qu'avait dit enne mente ai l'aibé D. Djemais les sœurs n'avait pensay de vendre des dgerennes. Ci peté polisson airait aiu mérity enne boënnée aifaicte tchu le bac po y aipare ai dire lai voirtay.

Stu que n'apse de bos.

Editeur-imprimeur: G. MORITZ, gérant.